

COMMUNIQUE DE PRESSE

15/09/2016

Le SYANE et GRDF partenaires pour assurer une meilleure sécurité lors des travaux à proximité du réseau de gaz naturel

Le jeudi 15 septembre, à 9h00 à l'Espace Culturel « La Ferme » à ARGONAY (60 route du Barioz) GRDF a organisé une réunion d'information et de sensibilisation aux travaux à proximité des ouvrages gaz, pour les équipes du SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie) et ses maîtres d'œuvre. Cette rencontre s'inscrit pour le SYANE dans une démarche continue de prise en compte de la sécurité sur les chantiers dont il est maître d'ouvrage.

- **Au programme, une journée de sensibilisation et d'échanges à la sécurité et à la prévention des dommages aux réseaux de gaz naturel.**

Le sous-sol est exploité par de nombreux opérateurs (électricité, eau, télécoms...) qui sollicitent les professionnels des travaux publics pour la réalisation de travaux sur leurs réseaux.



Pour éviter tout dommage lors de ces travaux, et diffuser les codes de bonne conduite, GRDF s'engage dans la formation et la sensibilisation des professionnels des travaux publics.

Lors de cette journée, GRDF a formé les équipes du SYANE, engagé activement dans une politique de sécurité sur les chantiers dont il est maître d'ouvrage, et ses bureaux d'études à la sécurité et aux bonnes pratiques aux abords des canalisations de gaz naturel.

- **Tous mobilisés ensemble pour la sécurité**

La sécurité des personnes et des biens est une priorité absolue pour GRDF (Gaz Réseau Distribution France) qui assure la conception, le développement et l'exploitation de 193 400 km de canalisations de gaz naturel en France dont 2000 km sur le département de la Haute-Savoie. GRDF consacre ainsi 1 million d'euros par jour à la sécurité du réseau sur le plan national. 10% de cette somme est dédiée à la formation notamment des entreprises qui travaillent à proximité des réseaux de gaz naturel. En région Rhône-Alpes Bourgogne, GRDF a investi plus de 35 millions d'euros en 2015. L'engagement de GRDF se traduit par des investissements importants destinés à développer et moderniser le réseau de gaz naturel, assurer la maintenance et le dépannage sur le réseau, mais aussi la surveillance du réseau et la formation des professionnels du gaz et du BTP.

L'entrée en vigueur du nouveau décret travaux appelé également « anti endommagement » a des conséquences sur les exploitants de réseaux ainsi que sur les collectivités locales et les entreprises de travaux publics. Il fait évoluer leurs pratiques et obligations dans l'objectif de renforcer la sécurité des chantiers. Les échanges seront axés sur ce thème et contribueront ainsi à des partages d'expériences entre les différents acteurs.

- **Le SYANE : 34,2 M€ d'investissements en 2015 sur les réseaux d'énergie et les réseaux numériques**

Doté de 6 compétences dans les domaines de l'électricité, de l'éclairage public, de l'énergie, du gaz, des communications électroniques et de la mobilité électrique, le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique) investira en 2016 plus de 61 M€ sur les réseaux d'énergie et numériques :

- 30 M€ d'investissements sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, avec une priorité aux actions d'économie d'énergie et aux travaux de sécurisation
- 27,3 M€ d'investissements pour la réalisation du réseau public en fibre optique de la Haute-Savoie.

- 3,5 M€ pour des actions concrètes pour l'efficacité énergétique, la maîtrise des consommations et des dépenses dans l'éclairage public et le patrimoine bâti, ainsi que pour le développement des énergies renouvelables.

La sécurité sur les chantiers dont il est maître d'ouvrage est une priorité du SYANE. Ainsi le Syndicat agit par l'organisation de missions de coordination de sécurité et protection de la santé (SPS) sur ses chantiers, ou par la cartographie des réseaux dont il est exploitant (réseaux numériques). Pour renforcer cette démarche, courant novembre, le SYANE organisera également pour ses agents l'examen AIPR « Concepteur » dans le cadre de la réglementation « anti-endommagement ».

A travers cette journée d'échanges et de formation organisée par GRDF, le SYANE réaffirme son engagement aux côtés des entreprises exploitantes de réseaux pour assurer la sécurité des biens et des personnes sur les chantiers.

- **Pour plus d'informations :**

Contact GRDF :

Jean-Charles JOIGNEAULT – Directeur territorial Pays de Savoie Léman - 06 67 59 12 86

Contact SYANE :

Virginie LEFEVRE – Responsable Communication – 04 50 33 59 39 – v.lefevre@syane.fr